

SOLUTIONS D'ENVOI COURRIER ET COLIS DE LA POSTE

PRINCIPAUX TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026 - DÉPART GUADELOUPE OU MARTINIQUE

COMMENT ENVOYER VERS LES DOM...

... UNE LETTRE, CARTE POSTALE, DOCUMENT, PETIT OBJET (DE MOINS DE 3 CM D'ÉPAISSEUR) DISTRIBUÉ EN BOÎTE AUX LETTRES

... UN DOCUMENT IMPORTANT,

... UN OBJET (VÊTEMENT, JOUET...) DISTRIBUÉ EN BOÎTE AUX LETTRES

... UN OBJET D'UNE CERTAINE VALEUR, REMIS CONTRE SIGNATURE

Envoi non suivi	
Offre	Tarif
Lettre verte (2 kg max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	1,52 € (20g)
Prêt-à-Poster Lettre verte (100 g max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	1,72 € (20g)
Envoi suivi	
Offre	Tarif
Sticker à l'unité (Existe en carnet de 12 et en lot de 120)	0,50 € (l'unité)
Lettre verte suivie (2 kg max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	2,02 € (20g)
Prêt-à-Poster Lettre verte suivie (500 g max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	2,22 € (20 g)
Lettre Services Plus (2 kg max.) J+2 indicatif ⁽³⁾	3,47 € (20 g)
Chrono Express (30 kg max.) J+1 à J+2 ⁽¹⁾	Zone 2 37,37 €* ⁽²⁾ (2 kg)

Envoi suivi sans signature	
Offre	Tarif
Lettre verte suivie (2 kg max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	2,02 € (20g)
Lettre Services Plus (2 kg max.) J+2 indicatif ⁽³⁾	3,47 € (20 g)
Prêt-à-Poster Lettre Services Plus (500 g max.) J+2 indicatif ⁽³⁾	3,65 € (20 g)
Envoi suivi avec signature	
Offre	Tarif
Avis de réception courrier (Existe en format numérique)	1,45 €
Lettre recommandée R1 (2 kg max.) J+2 indicatif ⁽⁴⁾	6,11 € (20 g)
Prêt-à-Expédier Chrono Express Outre-mer Enveloppe 1 kg J+1 à J+2 ⁽¹⁾	29,90 € ⁽²⁾
Chrono Express (3 kg max.), J+1 à J+2 ⁽¹⁾	Zone 2 34,11 €* ⁽²⁾ (2 kg)

INTRA-DOM			
Offre	Tarif	Offre	Tarif
Colissimo France Domicile (30 kg max.) J+2 avec délai garanti ⁽³⁾	5,49 € (250 g)	Colissimo France Domicile (30 kg max.) Signature par défaut +5 kg J+2 avec délai garanti ⁽³⁾	8,79 € Avec assurance R1 (250 g)
		Chrono Express (30 kg max.) J+1 à J+2 ⁽¹⁾	Zone 1 25,17€ (5 kg)

INTER-DOM			
Offre	Tarif	Offre	Tarif
Colissimo Outre-mer proximité (30 kg max.)	7,59 € (500 g)	Colissimo Outre-mer proximité (30 kg max.) Signature par défaut +5 kg	10,89 € Avec assurance R1 (500 g)
Colissimo Outre-mer éloignés (30 kg max.)	12,21 € (500 g)	Colissimo Outre-mer éloignés (30 kg max.) Signature par défaut +5 kg	15,51 € Avec assurance R1 (500 g)
		Chrono Express (30 kg max.) J+1 à J+2 ⁽¹⁾	Zone 2 48,39 €* ⁽²⁾ (5 kg)

COMMENT ENVOYER VERS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE...

... UNE LETTRE, CARTE POSTALE, DOCUMENT, PETIT OBJET (DE MOINS DE 3 CM D'ÉPAISSEUR) DISTRIBUÉ EN BOÎTE AUX LETTRES

... UN DOCUMENT IMPORTANT,

... UN OBJET (VÊTEMENT, JOUET...) DISTRIBUÉ EN BOÎTE AUX LETTRES

... UN OBJET D'UNE CERTAINE VALEUR, REMIS CONTRE SIGNATURE

Envoi non suivi	
Offre	Tarif
Lettre verte (2 kg max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	1,52 € (20g)
Prêt-à-Poster Lettre verte (100 g max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	1,72 € (20g)
Envoi suivi	
Offre	Tarif
Sticker à l'unité (Existe en carnet de 12 et en lot de 120)	0,50 € (l'unité)
Lettre verte suivie (2 kg max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	2,02 € (20g)
Prêt-à-Poster Lettre verte suivie (500 g max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	2,22 € (20 g)
Lettre Services Plus (2 kg max.) J+2 indicatif ⁽³⁾	3,47 € (20 g)
Chrono Express (30 kg max.) J+2 à J+3 ⁽¹⁾	Zone 6 68,16 €* ⁽²⁾ (2 kg)

Envoi suivi sans signature	
Offre	Tarif
Lettre verte suivie (2 kg max.) J+3 indicatif ⁽⁴⁾	2,02 € (20g)
Lettre Services Plus (2 kg max.) J+2 indicatif ⁽³⁾	3,47 € (20 g)
Prêt-à-Poster Lettre Services Plus (500 g max.) J+2 indicatif ⁽³⁾	3,65 € (20 g)
Envoi suivi avec signature	
Offre	Tarif
Avis de réception courrier (Existe en format numérique)	1,45 €
Lettre recommandée R1 (2 kg max.) J+2 indicatif ⁽⁴⁾	6,11 € (20 g)
Prêt-à-Expédier Chrono Express vers France métropolitaine J+2 à J+3 ⁽¹⁾ Enveloppe 1 kg	50,90 €⁽²⁾ (1 kg)
Chrono Express (3 kg max.), J+2 à J+3 ⁽¹⁾	Zone 6 63,16 €* ⁽²⁾ (2 kg)

Envoi suivi standard	
Offre	Tarif
Colissimo Eco Outre-mer (30 kg max.). Jusqu'à J+31 indicatif	9,55 € (500 g)
Colissimo Outre-mer (30 kg max.). Jusqu'à J+18 indicatif	10,02 € (500 g)

Envoi suivi avec signature	
Offre	Tarif
Colissimo Eco OM (30 kg max.) jusqu'à J+31 indicatif Signature par défaut à + 5 kg	12,85 € Avec assurance R1 (500 g)
Colissimo OM (30 kg max.) Jusqu'à J+18 indicatif Signature par défaut à +5 kg	13,32 € Avec assurance R1 (500 g)
Colissimo Prêt-à-Envoyer OM (7 kg max.) J+11 à J+18 indicatif	40,99 €*
Prêt-à-Expédier Chrono Express vers France métropolitaine, J+2 à J+3 ⁽¹⁾ • Pochette matelassée 2 kg	59,90 € ⁽²⁾
Prêt-à-Expédier Chronopei (12 kg max.) J+2 à J+3 ⁽¹⁾ • Boîte 3 kg • Boîte 6 kg • Boîte 12 kg	60,90 € ⁽²⁾ 79,90 € ⁽²⁾ 98,90 € ⁽²⁾
Chrono Express (30 kg max.) J+2 à J+3 ⁽¹⁾	Zone 6 106,78 € ⁽²⁾ (5 kg)

COMMENT ENVOYER VERS LE MONDE...

... UNE LETTRE, CARTE POSTALE, DOCUMENT, PETIT OBJET (DE MOINS DE 3 CM D'ÉPAISSEUR) DISTRIBUÉ EN BOÎTE AUX LETTRES

... UN DOCUMENT IMPORTANT,

... UN OBJET (VÊTEMENT, JOUET...) DISTRIBUÉ EN BOÎTE AUX LETTRES

... UN OBJET D'UNE CERTAINE VALEUR, REMIS CONTRE SIGNATURE

Offre	Tarif
Lettre internationale (2 kg max.), J+5 à J+10 Délais indicatif	2,30 € (20g)
Chrono Express (30 kg max.), J+2 à J+6 ⁽¹⁾	Zone 5 73,45 €* ⁽²⁾ (2 kg)

Offre	Tarif
Lettre recommandée internationale R1 (2 kg max.), J+5 à J+10. Délais indicatif	7,15 € (20 g)
Prêt-à-Expédier Chrono Express Monde J+4 ⁽¹⁾ Enveloppe 1 kg	65,90 €⁽²⁾ (1 kg)
Chrono Express (3 kg max) J+2 à J+6 ⁽¹⁾	Zone 5 67,45 € ⁽²⁾ (2 kg)

Offre	Tarif
Colissimo International Zone A (20 kg max.)	15,69 € (500 g)
Colissimo International Zone B (30 kg max.)	34,59 € (500 g)

Offre	Tarif
Colissimo international Zone A (20 kg max.)	19,69 € (1 kg)
Colissimo international Zone B (30 kg max.)	38,69 € (1 kg)
Chrono Express (30 kg max.) J+2 à J+6 ⁽¹⁾	Zone 5 118,96 € ⁽²⁾ (5 kg)

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

APPLICABLES AUX PRESTATIONS COURRIER-COLIS DE LA POSTE (VERSION DU 1^{ER} JANVIER 2026)
HORS PRODUITS CHRONOPOST (CHRONO 13 ET CHRONO EXPRESS)

DÉFINITIONS

Envoi postal :

Tout objet, lettre ou colis, destiné à être remis à l'adresse indiquée par l'expéditeur sur l'objet lui-même ou sur son conditionnement, présenté dans la forme définitive dans laquelle il doit être acheminé et conforme aux poids et aux dimensions mentionnés dans le tableau en annexe.

ARTICLE 4.5 CONTENU DES ENVOIS

L'expéditeur doit respecter la législation en vigueur relative au contenu des envois.

ARTICLE 4.5.1 : ENSEMBLE DES ENVOIS POSTAUX

Il est interdit d'insérer les objets suivants dans les envois postaux, notamment en application des dispositions particulières de l'Union Postale Universelle :

- Les matières ou objets dangereux ou salissants ;
- toute marchandise relevant des réglementations nationales, européennes et internationales sur les produits dangereux tels que notamment définis par les règlements OACI comme, de façon non exhaustive : les explosifs, les munitions, les gaz, les matières inflammables solides et liquides, les substances oxydantes, toxiques et/ou, infectieuses, les produits corrosifs ou radioactifs, les piles et batteries au lithium² ;
- les appareils électriques ou électroniques alimentés par batteries ou piles ne peuvent pas être insérés dans le même envoi postal qu'un liquide, un gel ou un aérosol, acheminé par voie aérienne ;
- tous les objets qui, par leur nature, leur emballage ou leur conditionnement, peuvent présenter un danger pour les personnels, les tiers, l'environnement, la sécurité des engins de transport, ou endommager les autres objets transportés, les machines, les véhicules ou les biens appartenant à des tiers ;
- Les objets prohibés, notamment :
 - les articles de contrefaçon et/ou contraires aux lois et règlements en vigueur ;
 - les produits stupéfiants ;
 - les armes à feu non démontées et non envoyées séparément dans le respect de la législation en vigueur ;
 - les marchandises qui nécessitent un transport sous température dirigée ;
 - les publications ou supports audiovisuels interdits par toute loi ou réglementation applicable ;
 - les animaux morts ou vivants sauf exception prévue par la réglementation en vigueur ;
 - tout contenu dont le transport par envoi postal est susceptible de porter atteinte à la dignité humaine, à l'intégrité ou au respect du corps humain, notamment les cendres et reliques funéraires ;
 - les billets de banque, les pièces métalliques ayant cours légal et pouvoir libératoire destinées à la circulation en France et les métaux précieux.
- En cas d'insertion par l'expéditeur d'un contenu interdit, aucune indemnisation ne pourra lui être versée et sa responsabilité pourra être engagée.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ DE LA POSTE

Généralités

La Poste peut être tenue responsable dans les conditions prévues au code des postes et des communications électroniques et selon les dispositions en vigueur de l'Union Postale Universelle.

La Poste peut être tenue responsable à raison du retard lorsqu'elle a pris un engagement contractuel de délai. La responsabilité de La Poste ne pourra être engagée en cas de non-respect des présentes conditions générales de vente, notamment celles relatives aux emballages et au contenu des envois.

En tout état de cause, La Poste n'encourt aucune responsabilité lorsque le dommage résulte :

- des actes, négligences ou erreurs du client ou de tiers et du non-respect des obligations qui résultent des présentes conditions générales de vente ;
 - d'un cas de force majeure, par exemple : inondation, incendie, réquisition par une autorité publique...
 - d'une cause étrangère non imputable à La Poste.
- La Poste n'est pas responsable des dommages indirects ou immatériels tels que perte de profit, perte de contrat, perte de chance, préjudice d'image.

5.1 RÉGIME DE RESPONSABILITÉ DES ENVOIS NATIONAUX

La Poste peut être tenue responsable de la perte ou de l'avarie causée à un envoi qui lui est confié dans les conditions prévues aux articles L.7 et L.8 du code des postes et des communications électroniques.

Conformément au régime de responsabilité applicable aux prestataires de services postaux, le montant des indemnisations est fixé dans les limites suivantes : pour tous les envois postaux bénéficiant d'un engagement contractuel de délai, l'indemnisation en cas de retard ne peut excéder le montant du tarif d'affranchissement payé par l'expéditeur ;

- en cas de perte ou avarie, La Poste versera sur demande et sur présentation d'une preuve de la date du dépôt et du montant de l'affranchissement une indemnisation ne pouvant excéder :
 - deux fois le tarif d'affranchissement payé par l'expéditeur ou, si elle lui est plus favorable, 23 euros du kilogramme (frais de port compris) pour les envois postaux ordinaires, à l'exception des colis postaux ;
 - trois fois le tarif d'affranchissement payé par l'expéditeur ou, si elle lui est plus favorable, 23 euros par kilogramme (frais de port compris) pour les envois postaux bénéficiant d'un procédé de suivi, à l'exception des colis postaux ;
 - 16 euros pour les envois faisant l'objet de formalités attestant de leur dépôt et leur distribution, à l'exception des colis postaux ;
 - 23 euros par kilogramme (frais de port compris) pour les colis postaux.
- Un envoi postal est considéré comme perdu lorsqu'il n'a pas été distribué à son destinataire dans un délai de quarante jours à compter de la date de son dépôt.

5.2 RÉGIME DE RESPONSABILITÉ DES ENVOIS INTERNATIONAUX

La responsabilité de La Poste au titre des envois internationaux, à l'import comme à l'export, est régie par les dispositions en vigueur de l'Union Postale Universelle.

En vertu de ces dispositions, La Poste est exonérée de toute responsabilité en cas de perte, avarie, spoliation ou retard pour les envois ordinaires.

5.3 PRESCRIPTION DES ACTIONS EN RESPONSABILITÉ

Les actions en responsabilité sont prescrites dans le délai de :

- un an à compter du lendemain du jour de prise en charge de l'envoi pour les envois en France métropolitaine en intra et inter DOM ainsi que pour les échanges entre la France métropolitaine et les DOM ;
- six mois à compter du lendemain du jour de prise en charge de l'envoi pour les envois internationaux et à destination des COM, à l'exclusion de Saint Pierre et Miquelon, Saint Martin et Saint Barthélemy, qui sont traités comme des DOM.

⁽¹⁾ Des informations sur les contenus interdits dans les envois postaux sont consultables sur le site Internet de l'UPU : www.upu.int/fr.html
⁽²⁾ Sauf dispositions particulières, se renseigner en point de contact postal.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES RÉCLAMATIONS AUPRÈS DE LA POSTE ET DE CHRONOPOST

	ÉTAPE 1 : SERVICE CLIENT	ÉTAPE 2 : INSTANCE RECOURS	ÉTAPE 3 : MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION DU GROUPE LA POSTE
RÉSEAU DE DISTRIBUTION COURRIER COLISSIMO	Téléphone : 3631 pour les particuliers (service gratuit + prix appel) Voie postale : SERVICE CONSOMMATEURS 99999 LA POSTE Email : https://aide.laposte.fr/email	Téléphone : 3631 pour les particuliers (service gratuit + prix appel) Voie postale : SERVICE CONSOMMATEURS 99999 LA POSTE Email : scrcours.clp@laposte.fr Courrier : instance-recours.laposte@laposte.fr Réseau : https://aide.laposte.fr/email	CP Y812 5 rue du colonel Pierre AVIA 75757 PARIS CEDEX 15 Internet : https://mediateur.grouperlaposte.com
CHRONOPOST	Pour les particuliers : Téléphone : 09 69 39 13 91 (service gratuit + prix appel) Voie postale : Chronopost Service Client Particuliers 3 boulevard Romain Rolland CS 70103 75014 PARIS	N/A	CP Y812 5 rue du colonel Pierre AVIA 75757 PARIS CEDEX 15 Internet : https://mediateur.grouperlaposte.com

Cette affiche présente un extrait des principaux tarifs d'envois postaux au départ de France métropolitaine et à destination de France métropolitaine ou de l'international, sauf indication contraire dans les tableaux ci-dessus, ainsi qu'un extrait des conditions générales de vente courrier-colis, hors produits Chronopost. Les tarifs des autres produits et services, notamment des produits Chronopost, autres tranches de poids et autres destinations, le détail des zones de destination, ainsi que les conditions générales et spécifiques de vente sont consultables dans le classeur « Tarifs, conditions

générales et spécifiques de vente du Groupe La Poste », ou sur les automates d'affranchissement. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet www.laposte.fr et peuvent être remis ou envoyés par tout moyen sur demande au guichet ou sur les automates d'affranchissement (ce dernier permet de les envoyer sur simple saisine de l'adresse électronique du demandeur). Les tarifs mentionnés sont des tarifs nets, sauf mention contraire signalée par un astérisque.

Téléchargez les tarifs ici

